

ESSONNE

Pack sortie RSA

Le problème

Pour la plupart, les bénéficiaires du RSA souhaitent travailler et en ont les capacités. Néanmoins, beaucoup évoquent des obstacles souvent d'ordre financier : perte de leurs aides connexes telles que la carte de transport gratuite, absence d'économies pour des achats vestimentaires, problèmes liés au mode de garde des enfants...

Le changement de « statut » est également source d'angoisse car les personnes ont peur de ne pas être à la hauteur des missions qui leur seront confiées.

Votre solution innovante

Le Pack Sortie permet aux Essonnien(ne)s bénéficiaire du RSA d'être soutenu dans le retour à l'emploi et leur garantit un avenir meilleur.

Les objectifs

Permettre aux bénéficiaires du RSA démarrant un emploi de s'y investir pleinement durant la période d'essai et de s'y maintenir durablement, grâce à la poursuite d'un soutien tant en termes d'accompagnement que via une aide financière.

La description de l'innovation

- **Qui**

Le Président du Conseil Départemental a rencontré les membres du Groupe Ressources (bénéficiaires du RSA volontaires participant à l'évaluation de la politique d'insertion et aux équipes pluridisciplinaires) en mars 2017. Après un temps d'échange qui a permis de modifier les représentations des uns et des autres, le Président a demandé au Groupe de travailler sur ce qui fait frein à une insertion durable dans l'emploi.

- **Pour qui**

Les bénéficiaires du RSA qui hésitent à démarrer un emploi, car ils verraient leur revenu baisser (différence entre le montant du RSA additionné aux aides liées et les nouvelles dépenses liées à l'emploi).

- **Quoi**

Des ateliers de travail ont eu lieu entre mai et juin 2017 permettant à chacun de s'exprimer individuellement sur ses freins personnels, les freins institutionnels et les émotions générées.

Il s'agissait de prendre en compte les difficultés liées à une reprise de travail alors que l'on considère généralement que celui-ci est une solution aux problèmes.

Le Groupe Ressources a restitué ses travaux au président du Conseil départemental, à la vice-présidente et à la direction générale adjointe aux solidarités en septembre 2017.

Il a été décidé de créer une aide spécifique, appelée le « Pack Sortie RSA », qui vise à soutenir et garantir le retour à l'emploi, par un accompagnement social et financier, de 6 mois maximum, des bénéficiaires du RSA, orientés social, renouant avec la vie active.

L'accompagnement social permet un travail de suivi facilitant l'intégration dans l'entreprise et la levée des freins restants, ainsi qu'un soutien pour le budget et les changements à venir.

L'accompagnement financier est destiné à faire face à de nouvelles dépenses : de transport

en commun (75€ par mois pendant deux mois), de vie quotidienne (100€ par mois pendant trois mois) ou de garde d'enfant (150€ par mois pendant 6 mois).

Une campagne de communication à l'échelle nationale a été réalisée par le département en impliquant des bénéficiaires du RSA, membre du Groupe Ressources qui ont été interviewés.

- **Quand**

Ce dispositif a été approuvé lors de l'Assemblée départementale du 13 novembre 2017 pour une mise en œuvre au 1^{er} décembre 2017.

Les moyens humains et financiers

Le Pack sortie est porté par l'ensemble des référents accompagnants des bénéficiaires du RSA, orientés social, qu'ils soient agents du département mais aussi agents dans les institutions ayant délégation d'accompagnement (CAF, CCAS, PLIE). Le département finance entièrement ce dispositif et a abondé une enveloppe de 200 000 € au titre de l'année 2018, reportée à la même hauteur pour 2019.

L'évaluation de l'innovation

Les bénéficiaires du RSA en Essonne sont 27 000 dont plus de 13 000 orientés social.

- **Impact financier**

Le soutien financier accordé au titre du Pack sortie est de 1 350€ par personne, si celui-ci est engagé pour six mois. Ce montant est moindre que le versement du RSA sur la même période, puisque le département verse aujourd'hui 500 € d'allocation RSA en moyenne par personne et par mois soit 3000 € sur six mois.

Ainsi, favoriser la prise de poste et le maintien dans l'emploi, même en versant des aides financières, est générateur d'économie pour le département.

- **Evaluation et évolution**

Ce dispositif démarré en janvier 2018 (réelle implication des territoires à compter de juin 2018) et a aidé 27 personnes en 2018 et 18 sur le premier semestre 2019.

Pour l'ensemble des deux années, 23 sont sorties du dispositif (9 sont en cours de sortie).

L'objectif de 150 BRSA n'est donc pas atteint et un premier bilan a été fait à six mois pointant un nécessaire accompagnement auprès des professionnels du département œuvrant sur l'insertion. Des informations à destination des partenaires délégataires de l'accompagnement des BRSA vont de nouveau être mise en place.

Néanmoins, ce bilan a permis d'envisager une extension de ce dispositif auprès des bénéficiaires du RSA orientés « emploi » à la condition qu'ils soient accompagnés dans le cadre de l'accompagnement global. La mise en œuvre de cette extension est prévue dès septembre 2019.

De plus, l'organisation autour du dispositif RSA a été revue, mettant un accent fort sur l'insertion professionnelle. De nouveaux métiers ont été créés ayant en charge ce volet, avec pour objectif, entre autres, de se rapprocher du monde des entreprises et d'œuvrer au placement dans l'emploi de bénéficiaires du RSA. Le dispositif est présenté aux entreprises qui y voient un « filet de sécurité » pour employer des personnes encore fragiles.

3 Mots clés : Social - Accompagnement - RSA